

# Centres de santé scolaires

: préserver la santé des enfants là où ils apprennent, vivent et jouent

## Foire aux questions :

### Qui peut bénéficier des services d'un SBHC ?

Tout élève des écoles publiques du comté de Prince George ayant donné son accord peut bénéficier des services proposés dans n'importe quel SBHC. Les membres de l'équipe du SBHC peuvent aider les élèves à changer de prestataire de soins de santé après l'obtention de leur diplôme.

### Puis-je continuer à me rendre chez mon médecin traitant habituel ?

Oui. Les SBHC peuvent soit compléter les services déjà fournis par le prestataire de soins de santé habituel de l'élève, soit faire office de prestataire de soins de santé à la place de celui-ci. Les SBHC permettent aux élèves de consulter un médecin sans manquer une journée entière d'école et sans que leurs parents ou tuteurs aient à s'absenter de leur travail. Le personnel du SBHC peut prendre contact avec votre médecin traitant afin de le tenir informé.

### Et en cas d'urgence ?

En cas de consultation médicale d'urgence, les parents ou tuteurs seront contactés afin d'obtenir un consentement verbal ponctuel. Les urgences médicales seront gérées conformément à la procédure d'urgence standard de l'établissement.

Les parents ou tuteurs seront contactés et, si nécessaire, les élèves seront transportés par les services médicaux d'urgence (SMU) vers l'hôpital le plus proche.

### Les élèves peuvent-ils bénéficier de services confidentiels ?

Oui. Le consentement parental peut ne pas être nécessaire pour qu'un mineur bénéficie de certains services confidentiels au sein d'un SBHC. Les services confidentiels comprennent, sans s'y limiter :

- Planification familiale, y compris les conseils en matière de contraception et la distribution de moyens de contraception
- Problèmes de santé mentale
- Tests de grossesse
- Dépistage et traitement des infections sexuellement transmissibles (IST) et du virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
- Problèmes liés à la toxicomanie

### Les élèves doivent-ils payer pour bénéficier des services du SBHC ?

Les élèves ne paient pas directement pour ces services. En revanche, si un élève est assuré, les frais peuvent être pris en charge par l'assurance, le cas échéant. Un assistant social peut aider les élèves à souscrire une assurance s'ils ne disposent pas d'une couverture d'assurance en vigueur.



**Children's National®**

# Centres de santé scolaires

: préserver la santé des enfants là où ils apprennent, vivent et jouent

## La présence d'un tuteur est-elle obligatoire ?

Non. Les tuteurs sont toujours les bienvenus lors des visites non confidentielles. Toutefois, leur présence sur place n'est pas obligatoire. Les tuteurs peuvent être contactés par téléphone pendant ou après la visite et recevront ensuite un compte rendu de celle-ci.

## Quelles sont les heures d'ouverture des SBHC ?

Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h (ouvert pendant les pauses déjeuner). Si aucun professionnel de santé n'est disponible pendant les heures d'ouverture des centres de santé scolaires (SBHC), les élèves peuvent tout de même être pris en charge par télésanté. Un médecin de garde est disponible lorsque les SBHC sont fermés (c'est-à-dire en semaine de 16 h à 8 h, ainsi que les week-ends et jours fériés).

## Comment puis-je m'inscrire ?

Les formulaires d'inscription sont disponibles par le biais du code/liens ci-dessous. Pour obtenir de l'aide, appelez votre SBHC ou rendez-vous sur place.



Scannez le code pour en savoir plus ou rendez-vous sur [childrensnational.org/pgschools](https://childrensnational.org/pgschools)



**Children's National®**

## Établissements participants :



### **Lycée de Northwestern** (entrée principale)

7000 Adelphi Rd.

Hyattsville, MD 20782

Numéro de téléphone du SBHC : 240-573-7003



### **Lycée d'Oxon Hill** (entrée n° 38)

6701 Leyte Dr.

Oxon Hill, MD 20745

Numéro de téléphone du SBHC : 240-724-1442



### **Lycée de Fairmont Heights** (entrée n° 3)

6501 Columbia Park Rd.

Landover, MD 20785

Numéro de téléphone du SBHC : 240-573-7255



### **Collège de Walker Mill** (entrée n° 2)

800 Karen Blvd.

Capitol Heights, MD 20743

Numéro de téléphone du SBHC : 240-573-7018



### **Collège de Drew Freeman** (entrée n° 2)

2600 Brooks Dr.

Suitland, MD 20746

Numéro de téléphone du SBHC : 240-573-7232



### **Collège de Sonia Sotomayor** (entrée n° 2)

8200 Riggs Rd.

Adelphi, MD 20783

Numéro de téléphone du SBHC : 240-573-7050



### **Collège d'Hyattsville** (entrée n° 3)

6001 42nd Ave.

Hyattsville, MD 2078

Numéro de téléphone du SBHC : 240-573-7051